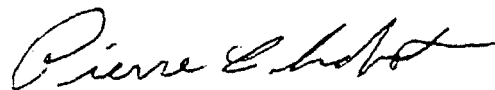


Pierre Chabot

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Pierre Chabot". The signature is written in a cursive style with a large initial 'P' and a long, sweeping underline.

Mémoires à l'intention du BAPE

Le 20 janvier 2011
St-Luc-de-Bellechasse

Mon nom est Pierre Chabot. Je demeure à St-Luc depuis le début des années 1970. J'apprécie grandement la qualité de vie de cette région montagneuse parsemée de lacs et de rivières situés tout près du parc du Massif du Sud. Pendant l'été 2009-2010, en empruntant la route panoramique qui nous y conduit, je suis allé visiter les lieux et j'ai été impressionné par la beauté sauvage comparable à d'autres parcs du Québec qui sont protégés contre toutes formes d'abus industriels tel que les mines et je n'y étais pas retourné à cet endroit depuis près de 25 ans. Comme plusieurs citoyens de cette municipalité, je n'y voyais pas d'intérêt particulier autre que la chasse. Croyant à tort que c'était une région broussailleuse parsemée çà et là de quelques conifères rabougris. Pendant plusieurs années ce territoire a été dévasté par des chantiers, des coupes à blanc abusives. On peut constater que la nature reprend ses droits. D'ici quelques années, ce vaste territoire redeviendra une forêt vierge d'une valeur inestimable considérant l'abondance de la faune divers tel que l'orignal, etc. Les erreurs et l'irresponsabilité généralisé du passé nous fourni la preuve que Madame Nature a toujours raison et que l'on ne doit pas abusé de sa générosité. On pourrait pendant des heures apporter, citer des exemples. Un seul suffira. Le Gouvernement du Québec défraie environ 350 millions de dollars pour réparer, corriger divers site minier abandonnée à divers endroit au Québec et ce pourquoi, parce que des ogres voraces insatiables de grosses piastres on sacré le camp avec le magot et il en résulte que c'est nous les contribuables qui doit payer les dégâts. On sait que la modération a bien meilleur goût. Je ne souhaite pas que mes propos soient perçus comme un procès d'intention contre qui que ce soit. J'ai assisté aux premières audiences du BAPE et j'ai bien apprécié en général la structure, l'impartialité, la courtoisie de son personnel. Ces audiences nous permettent de décortiquer le vrai du faux. Nous avons le droit d'être prudents, réalistes d'éviter d'être naïfs. Mon opinion et mes constatations ne pèsent probablement pas lourd dans la balance démocratique. Ce projet d'implantation d'éoliennes dans le Massif du Sud nous apparaît incompatible, inacceptable dans cette région. À la lumière de ce que l'on a appris et que l'on apprendra au déroulement de la deuxième partie des audiences publiques, je tiens à mentionner que pendant l'année 2009, un citoyen très impliqué de St-Luc a déclaré en assemblée publique qu'il y avait de la place dans le Massif du Sud pour implanter 300 éoliennes. Est-ce que ce projet un peu plus raisonnable ne risque pas, à plus ou moins long terme, d'être déficitaire en considération due au fait que le Québec produit présentement un surplus d'énergie non utilisée et un barrage est présentement en construction advenant le cas que les Etats-Unis décide de ne pas acheter l'électricité du Québec. Ce sera encore les contribuables qui devront payer la note.

Merci de m'avoir entendu.



Pierre Chabot